

Communiqué de presse

Budget 2022 : La Ville de Morges poursuit son développement

Morges, le 29 septembre 2021. Le budget 2022 est marqué par la reprise économique et des charges en augmentation. Bien que le déficit se réduise, il s'inscrit à CHF 9.7 millions en 2022. Dans un contexte économique et sanitaire difficile, la Municipalité s'engage à poursuivre le développement de ses projets et à maintenir la qualité de ses prestations auprès de la population.

Les points clés du budget 2022 :

Reprise économique : avec l'installation des nouvelles et nouveaux habitants et la reprise économique, la Ville prévoit une augmentation des revenus de CHF 8.4 millions pour un total des recettes fiscales évalué à CHF 69.5 millions en 2022. Le taux d'imposition communal de 67 points reste quant à lui stable.

En application du principe d'utilisateur-payeur, la Ville adapte légèrement à la hausse la taxe forfaitaire sur les déchets par habitant-e dès 22 ans. Cette taxe vise à maintenir la qualité des services en matière de gestion des déchets à Morges et s'accompagne de plusieurs mesures d'allègement.

Adaptation des prestations : la Ville inaugure ses nouvelles structures d'accueil scolaire et de la petite enfance. Elle renforce ses prestations en matière d'environnement et poursuit sa transition énergétique. Pour mener à bien ses projets, la Municipalité adapte ses effectifs et s'entoure des compétences spécifiques nécessaires. Cela se traduit par une augmentation des charges de fonctionnement de CHF 3.1 millions.

Maintien des soutiens et investissements : consciente de son rôle d'acteur public, la Municipalité maintient ses subventions communales en faveur des activités économiques, sociales, culturelles et sportives. La Commune voit par ailleurs sa participation à la cohésion sociale (facture sociale) et la péréquation directe augmenter de CHF 4.2 millions ; un montant qui varie mécaniquement en fonction des recettes d'impôts.

Enfin, une marge d'autofinancement positive de CHF 1.9 million avec une légère hausse par rapport à 2021 est conservée. Elle contribuera au financement des investissements prévus pour 2022, qui s'élèvent à CHF 37.6 millions et permettent l'aboutissement des grands projets.

La Municipalité applique une gestion responsable et entreprend une analyse consciente de la situation afin d'adapter ses objectifs pour l'avenir.

La Municipalité

Morges, le 29 septembre 2021

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

Mme Mélanie Wyss, syndique, +41 (0)78 881 48 70

M. David Guarna, municipal Finances, économie, informatique et population, +41 (0)78 623 56 05

M. Cyril Horisberger, chef de service Direction Finances et économie, + 41 (0)21 804 96 22
